

**La cessation de travail d'un seul et unique salarié déclaré gréviste dans le cadre d'un préavis de grève déposé par une organisation syndicale représentative dans une entreprise gérant un service public constitue-t-elle une grève ?**

Tous sont prêts. En armes, de pied en cape.

Devant eux se dressent fièrement les remparts de Troie, immenses et insolents.

De toutes les cités grecques du monde connu, ils ont accouru et répondu présent à l'appel d'Agamemnon.

Cent mille soldats sont réunis et dix ans de siège les attendent.

Tous, *sauf un*. Achille manque à l'appel.

Il refuse de se battre. Il reste sous sa tente.

À ceux qui le sollicitent prestement, il répond avec morgue :

« *Non... Pas envie...* »

Vous l'avez deviné, Achille fait grève.

Depuis qu'Agamemnon lui a pris sa chère Briséis, il brille par son absence.

Certes, on a connu motif plus noble pour faire grève.

Mais personne n'est rendu sourd par cet onanisme rebelle.

Alors que les Achéens essuient revers sur revers, et se trouvent boutés jusqu'aux plages d'Ilion, il faut trouver d'urgence une solution.

Homère n'a pas eu la trivialité de s'en faire l'écho mais tous s'affairent pour qu'Achille reprenne les armes.

Le plus rusé d'entre eux, Ulysse, a une idée. Cette grève solitaire serait-elle régulière ?

On imagine sans peine les uns et les autres se saisir de ce droit et tenter d'en identifier les contours.

*Ou presque.*

Le fils de Thétis a-t-il déposé le bon cerfa ? A-t-il respecté le délai de préavis au cadran solaire ?

Que serait une grève du zèle pendant un siège ? Tuer plus de troyens que son voisin ? Tirer davantage de flèches ? Se battre uniquement pendant les heures réglementaires d'affrontement ?

Qui pourrait bénéficier du compte pénibilité : celui qui est sur les remparts ou celui qui est en-dessous ?

Et l'âge de la retraite du Myrmidon, parlons-en : 32 ou 35 ans ?

Tant de questions, si peu de réponses.

Avec de l'imagination pourtant, on entrevoit presque Ajax et Ménélas scandant de concert des slogans syndicaux.

Et sous les pavés de la plage de Troie, des barbecues sauvages parsemés de drapeaux rouges.

Fermez les yeux, vous y êtes déjà.

On pourrait, comme moi ce soir, désacraliser les mythes jusqu'aux droits.

Et pourtant.

Qui sommes-nous pour juger ceux qui font seuls ce que d'autres réalisent à plusieurs ?

À deux... À trois... Ou davantage pour les plus courageux.

En français, rappelons-le, certains mots n'existent qu'au pluriel.

Fiançailles. Prémices. Ténèbres.

La grève n'est pas de ceux-là.

Interrogeons-nous : la cause de Gandhi aurait-elle été moins belle s'il avait été seul ?

Un seul grain de sable peut gripper la plus ingénieuse de toutes les machines.

Au regard de cet idéal, exiger *seulement* le préavis d'un syndicat représentatif est bien suffisant.

Car il s'agit là d'une différence de degré, et non de nature.

Le travailleur doit pouvoir finir ce que les autres ont commencé.

Bien que seul, il demeure Légion.

Et s'il ne doit en rester qu'un, il sera celui-là.

Permettons-nous de réinventer ici la légende grecque, sortons le mythe de sa naphtaline.

Achille a échoué car ses revendications étaient personnelles.

Il a agi pour son seul bien.

Et c'est en portant ses armes et son armure que Patrocle a été pris pour lui – et tué.

Car ce qui compte, au fond, ce n'est pas tant le fait d'être seul, que la cause pour laquelle on se bat.

**Vous casserez.**